

Le réassureur [SCOR](#) / T : 01.58.44.70.00 a annoncé, mardi dernier, qu'il poursuivait pénalement [COVEA](#) / T : 01.53.10.60.60, le réassureur qui possède un site historique à Strasbourg/67 - Initiées à Strasbourg en 1954, les activités de réassurance internationales y sont toujours implantées et s'appuient sur une équipe de 32 collaborateurs - et son PDG Thierry Derez, ainsi qu'au civil les banques Barclays et Rothschild, qui ont respectivement financé et conseillé Covéa dans sa tentative infructueuse de rachat de Scor. Le réassureur explique dans un communiqué cette décision par "*la gravité des faits et preuves portés à la connaissance de Scor et de ses instances de gouvernance*" concernant des "fautes commises au préjudice de Scor" dans le cadre de l'offre de rachat "*non sollicité(e)*" à l'initiative de Covéa en août 2018. www.scor.com / www.covea.eu